

## **Transports scolaires : tour d'horizon de la rentrée 2025/2026**

Thonon Agglomération et RDB Thonon, exploitant du réseau STAR'T, organisent la reprise des transports scolaires sur l'ensemble de l'agglomération à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025. Les deux partenaires gèrent les inscriptions et le transport des élèves empruntant les bus et cars (circuits scolaires dédiés ou utilisation des lignes régulières), mais aussi l'inscription des élèves utilisateurs du train, en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et la SNCF.

Les changements de circuits et horaires par rapport à l'année 2024/2025 seront très limités. La principale évolution concerne les élèves scolarisés à Thonon-les-Bains et en provenance du sud-est du territoire : alors qu'ils étaient provisoirement déposés et repris place de Crête durant l'année scolaire précédente, ils seront principalement orientés sur le pôle La Versoie, avec la mise en place de navettes pour rejoindre les établissements plus à l'est de la Ville. Certains parcours resteront par ailleurs encore adaptés quelques semaines pour tenir compte du chantier de création du réseau de chaleur urbain coordonné par la Ville de Thonon-les-Bains, mais aussi d'un chantier en cours entre Noyer et le chef-lieu d'Allinges (celui-ci étant porté par la commune, le SYANE et Thonon Agglomération). Enfin, le nouveau pôle Jules Ferry est mis en service sur l'avenue éponyme ; sa desserte sera assurée par les lignes du réseau EVA'D et de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

### Zoom sur la desserte des établissements scolaires de Thonon-les-Bains

- Les élèves en provenance de **Ballaison centre, Chens-sur-Léman, Douvaine, Excenevex, Loisin, Massongy, Messery, Nernier, Sciez et Yvoire** seront déposés directement au pôle La Versoie.
- Les élèves en provenance de **Ballaison Tuilière, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Drailant, Fessy, Lully, Machilly, Orcier, Perrignier et Allinges** pourront être déposés soit à l'arrêt Sacré-Cœur, soit au pôle La Versoie.
- Pour les élèves en provenance du **Lyaud** et d'**Armoy** une desserte directement au Collège Champagne est mise en place pour les arrivées du matin. Pour les retours du mercredi midi et des soirs de la semaine, un système de navettes sera mis en place pour conduire les élèves au pôle La Versoie, lieu de départ des services scolaires vers les communes de l'agglomération. L'utilisation de la ligne T (Le Lyaud/Les Arts) est également une possibilité\*.
- Les **liaisons avec les autres établissements scolaires** seront assurées par des navettes ou via les lignes urbaines régulières (par exemple pour la desserte de Jeanne d'Arc, Champagne, Saint-Joseph et Anna de Noailles). Les élèves ont par ailleurs la possibilité d'emprunter le pôle d'échanges multimodal des Arts pour prendre des correspondances avec les lignes urbaines\*.

\* L'utilisation de toutes les lignes régulières du réseau STAR'T est possible avec l'abonnement scolaire, dans la limite de 2 voyages par jour (hors week-end et vacances scolaires)

### **En pratique**

#### **S'informer sur les lignes, arrêts et horaires**

Collégiens et lycéens : star-t.fr

Maternelles et primaires, élèves utilisant les lignes en provenance de Veigy-Foncenex, collégiens scolarisés en SEGPA : thononagglo.fr

#### **Retardataires ?**

La date-limite des inscriptions était fixée au 15 juillet 2025. Celles-ci sont toujours possibles mais la réception des cartes d'abonnement n'est pas garantie pour la rentrée scolaire. Par ailleurs, les inscriptions tardives déstabilisent l'organisation des transports - celle-ci étant établie durant les vacances scolaires à partir des volumes d'élèves inscrits au 15 juillet (nombre de véhicules et conducteurs affectés, capacités...). Comme chaque année, des ajustements à la marge d'horaires, de circuits, de véhicules sont susceptibles d'être opérés courant septembre, notamment pour prendre en compte ces inscriptions tardives.

#### **Transports scolaires dans l'agglomération : les chiffres-clés 2025/2026**

- 5450 collégiens et lycéens abonnés
- 600 maternelles et primaires (circuits spéciaux) abonnés
- 1150 € : coût moyen par élève transporté pour la collectivité